Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20260904-2026_09_04_10-DE

MAIRIE de PLOUBAZLANEC – 22620
Tel : 02-96-55-80-36 e.mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le Vendredi 4 Septembre, à 18 h 00, en application des articles L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.T.C.) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Ploubazlanec sous la présidence de Monsieur Richard VIBERT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : R. VIBERT, J.P. LEC'HVIEN, A. BACHIR, N. MARREC, C. MORIN, G. LE BARS, E. LEGEAI, J. BALCOU, A. KERAMBRUN LE TALLEC, J.L. LE BIHAN, G. MENGUY, B. MACHY, G. CONAN (à partir de 18 h 15), J. GUEGAN, M. LE NORMAND, Y. SAVARY, Ph. BILLARD, J. MONBEL, M. BERLIN, F. MORDELLES, T. LE CALVEZ et C. MENGUY (à partir de 19 h 15)

ETAIENT REPRESENTÉES : E. BRUHAN par R. VIBERT, G. CONAN par G. LE BARS (jusqu'à 18 h 15), C. MENGUY par M. BERLIN (jusqu'à 19 h 15)

SECRETAIRE DE SEANCE : N. MARREC

PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : C. HERNOT, L. BEDFERT et B. MASSE

DELIBERATION 2026-09-04 - DOSSIER N° 10

DON A LA COMMUNE – DON DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LA SAUVEGARDE DU SITE DE KERROC'H (A.P. 2 S KERROC'H) POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CROIX DE CORNIC – 7 034,16 €

Présentation : G. LE BARS

L'Association pour la Promotion et la Sauvegarde du Site de Kerroc'h a été créée en 1991 pour la sauvegarde du patrimoine du quartier de Kerroc'h. Cette Association n'est plus active mais n'a pas encore été dissoute.

Suite aux travaux de rénovation réalisés sur la Croix de Cornic, le bureau de cette Association propose de verser la somme de 7 034,16 € à la Commune pour participer au financement de la mise en valeur de ce calvaire.

M. le Maire précise que le coût total de la restauration confiée à l'entreprise Kerambrun de Lannion est de 19 319 € donc un reste à charge pour la Commune de 12 285 €. Le calvaire a été rénové et réhaussé. Restent les aménagements des espaces à réaliser autour de la croix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

- **ACCEPTE le don par l'Association « A.P.2.S. KERROC'H » d'une somme de 7 034,16 € destinée au financement d'une partie des travaux de restauration de la Croix de Cornic.**

Les élus remercient l'Association pour ce don.

Pour extrait certifié conforme,
Richard VIBERT
MAIRE de PLOUBAZLANEC